



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Lycée général Blaise Pascal  
**Adresse :** 36 avenue Carnot

63037 CLERMONT FERRAND CEDEX

### Pouvoir adjudicateur :

Mme FALIBARON Muriel

**Contact :** M. CLAIR ALEXANDRE

**Tel :** 06 68 90 09 74

**Fax :**

**Email :** alexandre.clair@ac-clermont.fr

### Détail de la consultation - PAJI/21/00869 :

**Type de produit :** GS08 : Services - Extincteurs - Entretien, réparations, matériels et travaux  
GF11 : Fournitures - Matériel incendie - Entretien, réparations, matériels et travaux  
GS07 : Services - Entretien divers - Entretien, réparations, matériels et travaux  
NS04 : Services - Contrôles obligatoires - Sécurité

**Code CPV :** 35111300-8 - Appareils extincteurs

**Objet :** Contrôle et vérification des extincteurs

**Descriptif :** Les extincteurs doivent être vérifiés tous les ans par des vérificateurs qualifiés dans les conditions indiquées par les notices accompagnant les appareils.  
Les vérifications ont pour objet de s'assurer de l'état d'entretien et de maintenance des extincteurs.  
La prestation comprend la vérification annuelle des extincteurs de l'établissement conformément à l'article MS 30 de l'arrêté du 12 octobre 2006 sur les règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).  
Les vérifications ont pour objet de s'assurer de la conformité à la norme NF S61-919. Le prix forfaitaire de la visite périodique doit comprendre :  
- la vérification du bon fonctionnement et du bon état de chacun des extincteurs de l'installation quelle que soit sa marque;  
- les petites fournitures courantes de maintenance des appareils (joints, plombs, goupilles?)  
- l'opération d'entretien courant du matériel sur place. La main d'oeuvre relative au remplacement des petites fournitures est comprise dans le forfait,  
2  
- la proposition de réforme ou de remplacement. En cas de danger à l'utilisation de l'appareil, la prise en charge de la mise à la réforme, sur demande de l'établissement, est comprise dans le prix forfaitaire,  
- information du personnel de l'établissement lui permettant de se familiariser avec le matériel dont il dispose.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- annexe 1 - extincteurs.pdf
- annexe 2 extincteurs blaise pascal.pdf
- règlement de consultation extincteurs.pdf

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Prix des prestations : 80 %  
Qualité des prestations annexes : 20 %

Consultation publiée du 27/03/2021 au 10/05/2021. Echéance le 10/05/2021 à 12h00 ( Heure de Paris ).